



Nicollin SAS

2201 CORCELLES OM

31/12/2023

Tél. : 03 81 58 29 29

Fax : 03 81 58 29 20

Facture N° : 232202138

Code client : C0028788

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

CAMPANILE BESANCON

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA :

Page 1 sur 1

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Période de Facturation du 01/12/2023 au 31/12/2023 LOCATION COLLECTE TRAITEMENT BAC BIO DECHETS 120 L UNE FOIS PAR SEMAINE LE LUNDI	1,000	190,82	20,00	190,82	190,82	190,82	0,0000
Règlement par Virement au 31/01/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	190,82 €
TVA 20,00	38,16 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	228,98 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD**

SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS

2201 CORCELLES OM

CHEMIN DU BOIS DES DAMES

Adresse Client :

HOTEL GRILL CHATEAUFARINE

4 RUE LOUIS ARAGON

25410 CORCELLES FERRIERES

SIRET: 77564414900160

Tél. : 03 81 58 29 29 / Fax : 03 81 58 29 20

25000 BESANCON

Date 31/12/2023
Centre 2201
Facture N° 232202138
Client N° C0028788

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon